

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 AVRIL 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 2 suppléants, 16 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Cédric PUCHEU, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Pierre-Félix CAUHAPÉ	à	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Mailys DEL PIANTA	à	Dominique FOIX
	Gérard ROSENTHAL	à	André LABARTHE
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Maité POTIN	à	Marc OXIBAR
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Anne BARBET	à	Jean-Michel IDOPE
	Martine MIRANDE	à	Jean CASABONNE
	Christophe GUERY	à	Evelyne BALLIHAUT

<u>Suppléants</u> :	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS (excusé), Claude LACOUR (excusé), Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Dominique LAGRAVE (excusé)

RAPPORT N° 20-180412-FIN-

AVANCES DE TRESORERIE A L'ABATTOIR ET AU SYNDICAT MIXTE DES GAVES
D'OLORON, ASPE ET OSSAU : PROROGATION

M. MORA rappelle que la CCPO avait consenti des avances de trésorerie pour l'Etablissement Public Local de l'Abattoir du Haut-Béarn et pour le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe et Ossau.

- Concernant l'Abattoir :

Il est rappelé qu'en 2014, la CCPO lui avait consenti une avance de trésorerie de 40 000 €.

En 2016, l'Abattoir a procédé à un premier remboursement de 10 000 €. Un deuxième remboursement du même montant est intervenu en début de cette année.

A ce jour l'abattoir doit encore nous rembourser 20 000 €.

Ces éléments seront traduits dans une convention liant la CCHB à l'Abattoir.

- Concernant le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe et Ossau :

Il est rappelé que la CCPO lui avait consenti une avance de trésorerie de 20 000 € à sa création en 2012.

Le Syndicat Mixte des Gaves rencontre toujours des difficultés de trésorerie en raison de retards dans le versement des subventions provenant des partenaires institutionnels. Aussi, il n'a pas encore été en mesure de rembourser sa dette en 2017. Il vous est donc proposé de proroger cette aide jusqu'au 31 décembre 2018.

Ces éléments seront traduits dans une convention liant la CCHB au SMGOAO.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PROROGE** les avances de trésorerie accordées à l'EPL de l'Abattoir et au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe et Ossau jusqu'au 31 décembre 2018,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants correspondants,
- **ADOpte** le présent rapport.

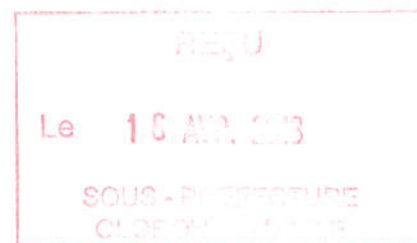
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 avril 2018

Suivent les signatures



A blue ink signature is written over a circular official seal of the Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Affiché le 16.04.18



The official seal of the Communauté de Communes du Haut-Béarn, featuring a central emblem and the text 'Communauté de Communes du Haut-Béarn' and '10 communes'.

Le Président

Daniel LACRAMPE